

## INFORMATIONS TECHNIQUES

## **PISTES CYCLABLES**

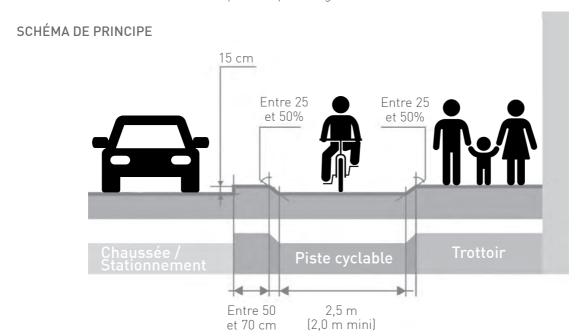


# Réalisation de séparation entre une voirie et une piste cyclable



### CONTEXTE GÉNÉRAL

Pour la création de pistes cyclables, le Cerema recommande de mettre en œuvre des bordures séparatives de voies chanfreinées sur toute leur hauteur du coté de la piste cyclable, bordure dite «pardonnante». Dans le cas d'un stationnement longitudinal, on s'assurera que le séparateur crée un espace tampon de 50 cm minimum afin de limiter le rique d'emportiérage.





### SOLUTIONS SOTUBEMA BORDURES AUTOVÉLO® 30, 50 et 60 cm

Notre bordure AUTOVÉLO® répond aux différentes exigences de sécurité avec son profil surbaissé côté piste pour s'adapter à la hauteur des pédaliers, ne créant ainsi aucun obstacle pour le cycliste. Côté voirie le profil surélevé de la bordure sécurise la piste; ce butte-roue permet d'alerter l'automobiliste en cas d'écart et le ramène dans sa voie.

Dans le cas de stationnement, la largeur de nos séparateurs **AUTOVÉLO® 50 et 60** a été défini pour que l'ouverture d'une portière d'un véhicule en stationnement ne gêne pas la circulation des cyclistes.

#### **Q** QUALITÉS ESTHÉTIQUES :

- > Le durcissement en moule métallique avec démoulage différé permet d'obtenir un aspect fini lisse d'une grande qualité esthétique, exempt de bullage et réduisant au minimum les opérations d'entretien.
- > Aspect : Béton gris ou blanc, démoulage différé, durci en moule.

#### **P** RÉSISTANCE :

> Béton à hautes performances / classe de résistance à la compression C50/60







# Réalisation de séparation entre une voirie et une piste cyclable



LARGEUR = 60 CM	LARGEUR = 50 CM	LARGEUR = 30 CM
-----------------	-----------------	-----------------

Élément droit - Longueur 50 cm (L)	Poids : 95 kg	-	-
Élément droit - Longueur 100 cm (l)	Poids : 190 kg	Poids : 170 kg	Poids : 114 kg
Sifflets (gauche & droit)	Poids : 37 kg	Poids : 32 kg	Poids : 51 kg
Hauteur (cm)	17	18	20

